



L'édito

Faire renaître la diffusion de l'information fût, en son heure, une nécessité en même temps qu'un défi.

Transporter ces mots à travers le temps, les insérant dans leur histoire,

les accorder sans les blesser,
les transformer, les travailler,
les rendre au plus signifiants,
au plus attrayants,
est un autre challenge.

Je me réjouis de constater une nouvelle fois à quel point notre équipe de rédaction prend à cœur la mission confiée, et s'adonne avec passion à ces essentiels que sont la transmission, le transfert, la perpétuation.

Ce sixième numéro saura, j'en suis certain, captiver votre curiosité aiguisée en de multiples domaines.

Alors rendez-vous pour la découverte de cette nouvelle parution à laquelle nous associons exceptionnellement un « Hors-Série Spécial », travail de titan que nous devons à notre historien Castelneuvien, Thierry POINOT.

Bonne lecture à vous toutes et tous, et n'oubliez pas notre événement prochain : « CHÂTEL9.9/9 »

Le Maire : Bruno RAGOT

Numéro 6 juin - 2023

Sommaire

L'édito	01
Nécrologie	02
Le coin du souvenir	03
Who's who	04
Infos	05
Projets communaux	06 - 07
LOUIS ABEL GIRARDOT	08 - 12
Dans les bois	13
Découverte nature	14 - 15
Passion Photo	16 - 17
Musique	18
Patrimoine	19
Recette	20
Le Sillon	21
Théâtre	22 - 23
Fibre	24 - 25
Rendez-vous	26
Châtel9 9 9	27
Détente	28

Horaires Mairie

Les Mardis de 09 h - 12 h 30
et de 13 h 30 - 18 h
Les Jeudis de 09 h - 12 h 30

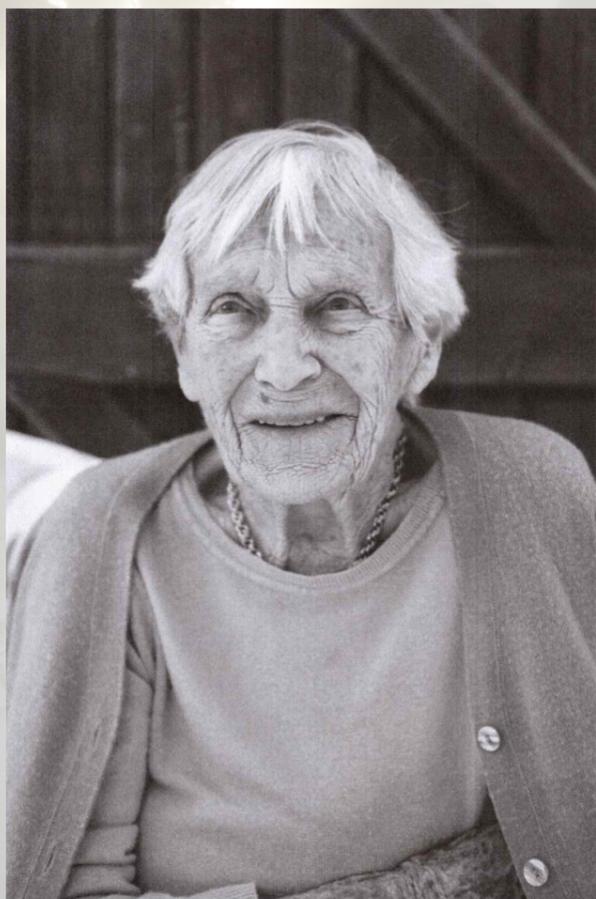
Coordonnées

580 rue Principale
39300 Châtelneuf
Tél : 03 84 51 61 97

Mail : mairie@chatelneuf-jura.fr

Web : <https://www.chatelneuf-jura.fr>

Mme MARTINET Micheline Jeanne Georgina, Vve RAGOT Guy
 Née le 16 janvier 1930 à Saint Omer
 Décédée le 08 juin 2023 à Nozeroy.



Nous adressons toutes nos pensées auprès de la famille de madame Micheline RAGOT, qui nous a quitté dans sa quatre-vingt quatorzième année.

Alphonsine Vannoz

Les plus anciens parmi vous se souviennent d'Alphonsine Vannoz. Alphonsine ?

C'était ma grand-mère. C'était une "femme sage" comme il en a existé depuis le début de l'humanité, qui écoute, qui conseille, qui soigne et ne demande rien en retour.

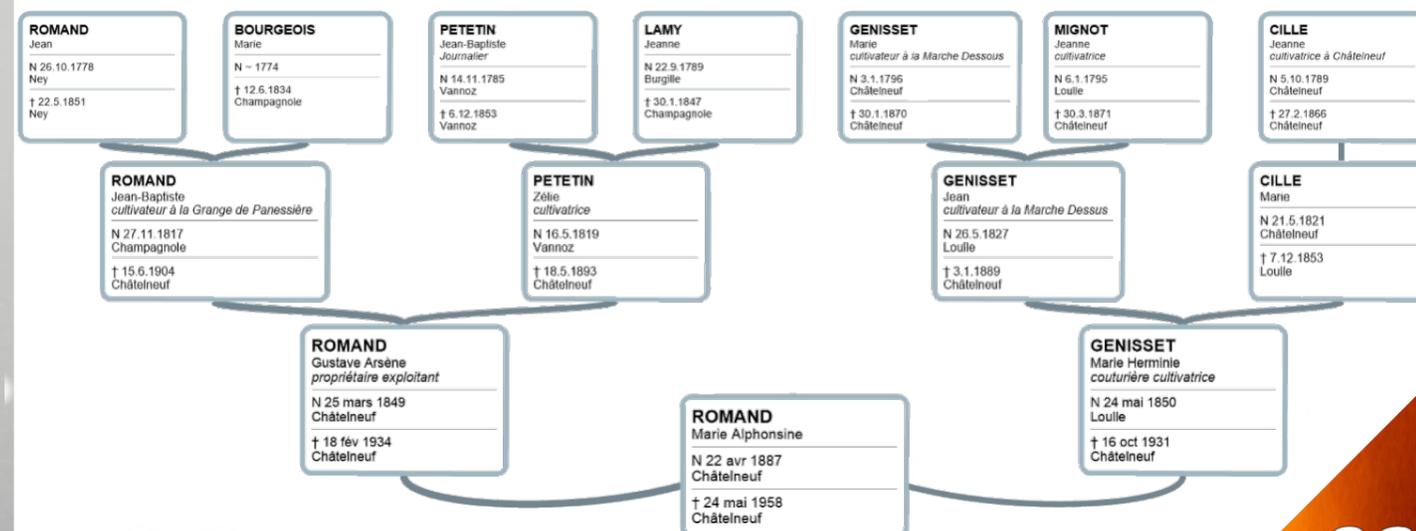


C'était une dame "en noir" très mince, un peu voûtée, un petit chignon maigrelet et des yeux remplis d'amour. Après avoir élevé huit enfants, s'être occupée d'une exploitation agricole, d'un café, d'une épicerie et de l'agence postale avec fonction de factrice, elle s'est éteinte à 72 ans, usée par la vie mais pleurée par tous.

Et moi, sa petite-fille qui avait 12 ans à sa mort, j'ai toujours gardé au fond de moi un immense amour pour cette grand-mère qui me le rendait bien. Qui jouait avec moi, qui me chantait « Le Temps des cerises », que j'accompagnais dans ses tournées de factrice, auprès des nouvelles mamans qu'elle avait aidées à accoucher, qui m'apprenait le nom des fleurs et des arbres, qui me lisait des fables de La Fontaine.

Je lui dois beaucoup, les valeurs de la vie et... ma profession de sage-femme qui m'a amenée à m'occuper des autres.

Françoise CALVAYRAC



Pascal ARLOT, un employé municipal en or

Pascal est né à Nantes en 1967 où il passa son enfance jusqu'à ses 18 ans. Un climat océanique plutôt clément a certainement contribué à sa sensibilité horticole. Sa mère originaire du Jura lui permit finalement de venir dans notre département pour travailler et apprendre sur le tas. Il bouge beaucoup enchaînant les jobs et les expériences en tous genres. Comme nous sommes dans le Jura, il aborde le monde du bois en usine mais peu à peu il ressent une attirance pour l'activité en plein air et s'adonne depuis plus de 20 ans à l'entretien d'espaces verts avec plaisir comme il l'avoue si modestement car Pascal sait rester simple et discret. Tout n'est que retenue chez ce grand professionnel. (NDLR : Il faut beaucoup de patience pour obtenir une information et Pascal ne fera pas étalage de ses souvenirs ou de sa vie. C'est pourquoi je rame à vous présenter notre employé municipal, mais peut-être est-ce le symptôme de ses origines nantaises ...

Quoi qu'il en soit, sa mission d'employé municipal, il l'occupe et la valorise depuis presque 15 ans, aujourd'hui à Châtelneuf et Loulle. Notre commune a trouvé avec Pascal un employé hors pair pour répondre à ses besoins très variés. Il fallait en effet plus qu'un employé, un technicien qui n'allait pas rechigner devant les nombreuses tâches qui l'attendaient à son arrivée, un homme épris du travail bien fait, dévoué à la collectivité, proposant de surcroît son matériel personnel afin de faciliter la tâche. Ce qui est rare de nos jours. La condition sine qua non à cette réussite fût, sur la base de son contrat de travail, de le laisser gérer son temps de travail et d'éviter de le surveiller obstinément : la confiance est de mise et une écoute réciproque suffit à ses exigences. D'ailleurs, il accorde la plus grande importance au respect du travail de chacun.

Pascal s'est depuis quelques années installé à Pont du Navoy où il cajoie sa propriété comme lorsqu'il travaille, et peut-être oserais-je cette conclusion si le principal intéressé me le permet :

Jardinage et Bricolage font de Pascal la cheville ouvrière de notre village.

Stéphane VANNOZ



Remise en place de la croix de mission en bas du village, après lifting.



P.Arlot dans son atelier récemment rénové avec le soutien du Plan de relance.



Bienvenue aux nouveaux castelneuviens !!

Au bout de 6 ans vécus dans la Marne, nous avons souhaité revenir dans notre département de cœur pour être près de nos enfants et petits enfants.

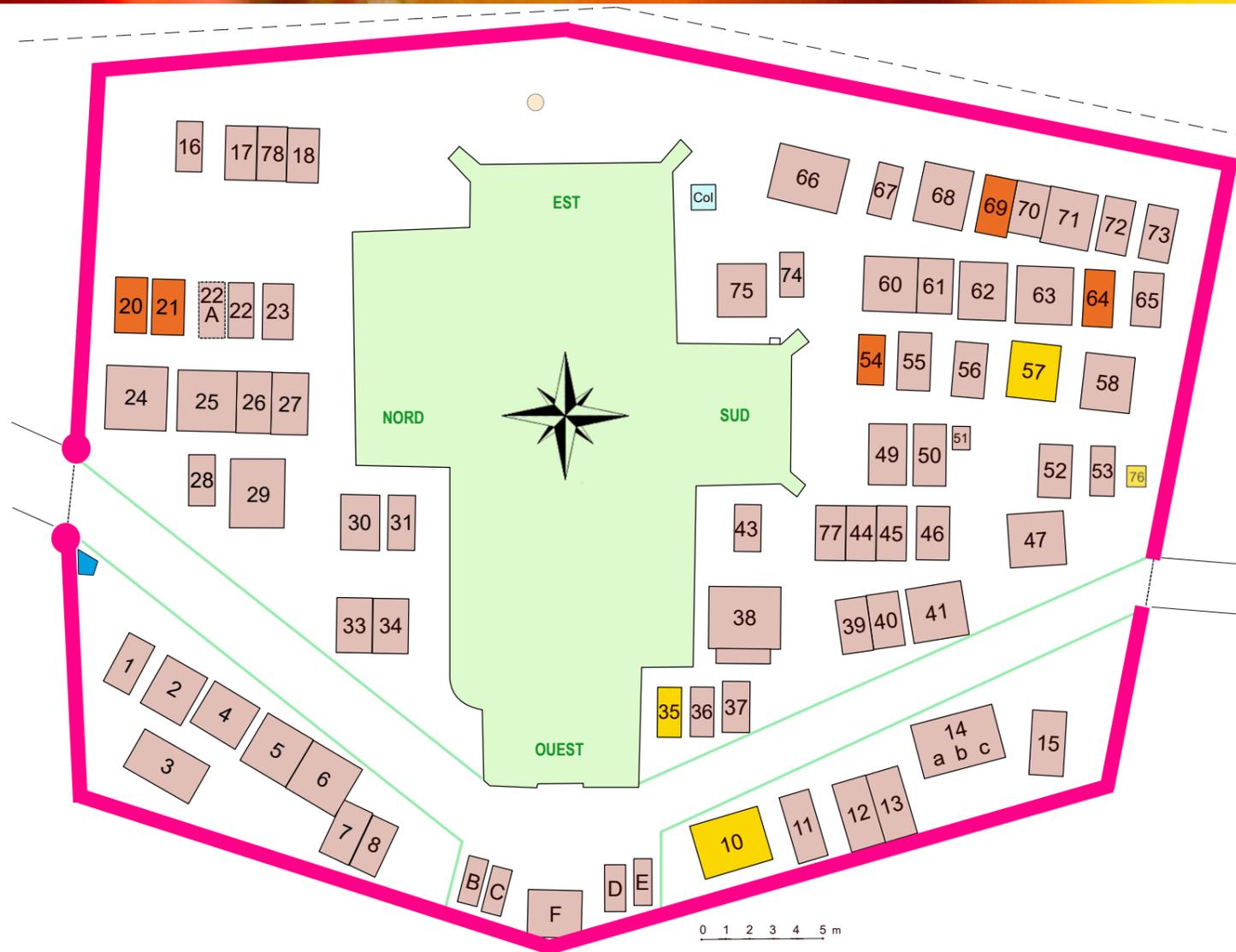
Après le bas Jura, c'est maintenant dans le haut Jura que nous venons nous implanter pour profiter de tous ses coins magnifiques qui le qualifient.

Nous sommes un couple de quadra et arrivons avec nos enfants de 8 et 10 ans... et travaillons tous les deux dans l'industrie.

Sandro et Lucinda, quant à eux, sont impatients de venir découvrir le coin et de se faire de nouveaux copains et copines.

Même si nous sommes des personnes très discrètes, nous participerons volontiers aux activités locales.

Stéphane et Linda CUEFF



Cimetière : le point sur les concessions par Stéphane VANNOZ

Lors de la parution d'octobre 2022 de notre bulletin municipal, un premier bilan des souscriptions de concessions avait été présenté aux familles concernées de près ou de loin par l'évolution de notre gestion du cimetière.

Aujourd'hui, le nombre de non-réponses s'est réduit. On ne peut que s'en réjouir même si quelques irréductibles oublient, volontairement ou non, de répondre aux divers courriers qui leur ont été adressés.

Pour reprendre donc le fil du sujet qui nous concerne, sachez que le montant encaissé en 2022 se monte à 10540€, auquel s'ajoutent d'ores et déjà 1780€ en 2023.

Nous nous rapprochons des estimations de départ, à la nuance près que le délai de recouvrement s'allonge un peu. On peut quand même espérer que cette réforme de fond (en effet !) arrivera à son terme en 2024.

En conséquence des suites sont attendues pour les concessions suivantes :

- A finaliser :
- N°10 : Bourgeois
- N°35 : Ragot
- N°57 : Michaud
- N°76 : Girardot

- Contacts à établir :
- N°64 : Guichon/Bockenmeyer
- N°69 : Bockenmeyer
- N°54 : David
- N°20 : Vercruysse
- N°21 : Duplessy

Informations complémentaires : 06.87.11.63.00 ou mairie@chatelneuf-jura.fr

COMMISSION URBANISME – INFRASTRUCTURE – ACCESSIBILITÉS

Travaux lignes électriques : Poursuite du regroupement des fils nus en un unique câble torsadé sur tout le village. La maîtrise d'œuvre de ce travail et son coût sont portés par le SIDEDEC (Syndicat Mixte d'Énergie, d'Équipement et de E-Communication).

Défense incendie : (cf Bulletins n° 2-n°3- n°4)

Début des travaux le 20 avril et la fin est prévue pour Juillet 2023, après près d'une année de travail pour cette mise en œuvre.



Pour rappels :

- « la défense incendie est placée sous l'autorité du maire qui doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre. » Art.L.2213-32 du code général des collectivités

- Jun 2021 : Élaboration du schéma communal de défense. L'analyse des risques du schéma met en évidence 6 lieux qui ne sont pas couverts en cas d'incendie, ce qui représente 12 bâtiments :

Ces bâtiments sont trop éloignés des 4 points d'eau incendie disponibles sur le territoire communal pour permettre les conditions requises de sécurité incendie de ces habitations : pression suffisante dans les sections de tuyaux normés et capacité suffisante de tuyaux utiles pour les pompiers

- Décision du conseil municipal de mettre 100% des habitations et bâtiments agricoles en sécurité en cas d'incendie.

- Etudes des dispositifs et positionnement du conseil municipal sur celui des citernes enterrées (cf bulletin n°2)

Le SIDEDEC est désigné pour la maîtrise d'ouvrage, et la rédaction du cahier des charges du marché public à procédure adaptée. 3 candidats se sont positionnés sur l'offre : Arnaud Rusthul TP – SAS Roger Martin – DI LENA and Co SAS. Après analyse des offres, c'est celle de l'entreprise Arnaud Rusthul TP qui est la mieux disante pour un montant de 269 736€ TTC.

Le financement bénéficie d'aides publiques à hauteur de 30% par la DETR (Dotation Équipement des Territoires ruraux), 30% par le département, et environ 20% par un nouveau financement Fonds verts (dossier en cours de négociation) – Le reste à payer par la commune sera assuré par un emprunt de 60 000€ auprès de la banque populaire (cf CR conseil municipal du 15/03/23)

- 5 réserves DECI seront installées à la Marche, Au Chalet, Sur le chemin du Fioget, au Fioget et au Mont Camille.

Rénovation et accessibilité de la mairie :

Les travaux de rénovation comporteront le changement de l'ensemble des menuiseries extérieures (fenêtres et portes). Une rampe d'accès sera créée à l'extérieur avec ouverture sur la façade ouest.

Le bureau et la salle de mairie seront rénovés par une isolation adaptée, un nouveau revêtement du sol dans le bureau, une mise aux normes électriques, et un changement des radiateurs. Des toilettes publiques seront créées. Le devis proposé par Bati Pro du montant de 95 324€ HT a été validé par le conseil municipal. Le financement de ce projet est éligible au plan de relance qui apportera une aide de 66% (communauté de commune et département). Le reste à charge sera porté par la commune.

**COMMISSION EAU ET ENVIRONNEMENT**

Journée environnement du nettoyage du Bief du Faucon le 02/09/2023 de 8h45 à ...

En collaboration avec le Vaudioux – RDV à 8h45 à l'église du Vaudioux

Voir affiche page 26

COMMISSION ANIMATION

Fête à Châtelneuf le 09/09/23 !! A l'Espace Abel Girardot

Au programme :

A partir de 10h00 : Châtel Troc ! Faites le vous-même et Fêtez-le entre vous !

Retrouvons-nous autour de l'Espace Syamour avec tous ceux qui ont envie d'échanger ou de prêter des biens et / ou des services.

Pour les amateurs du consommer autrement, responsable et durablement, le Troc c'est une solution !

Tout peut être échangé, troqué, de la garde du chat à une paire de bottes, en passant par des légumes contre un ourlet, des livres contre de la laine et pourquoi pas un covoiturage contre le prêt d'une tondeuse ou d'une machine à raclette, d'un cours d'anglais contre une place de concert, de la rédaction d'un courrier pour une coupe de bois ? Toute personne a un savoir-faire pour aider, dépanner quelqu'un d'autre.

Tout le monde a quelque chose dont il n'a pas ou plus besoin, et qui pourrait profiter à quelqu'un d'autre. Vos vieilles bricoles peuvent être des trésors pour les autres !

La Fée sera là avec sa buvette

A midi : Pique-nique à l'Espace Girardot

Apportez ce qui vous fait plaisir à consommer, à partager, à faire goûter

A 15h00 : Conférence « Châtelneuf à travers les âges » à l'Espace Girardot

Mme MUNIER Claudine, archéologue attachée à la direction du patrimoine à Besançon. Conférence : "chronologie sur l'histoire du verre".

M. MORDEFROID J.Luc, responsable du musée d'archéologie de Lons le Saunier. Conférence : "l'histoire médiévale sur Châtelneuf".

M. COLCHEN Laurent membre du collectif des archéologues. Responsable atelier forestier.

Sous réserve, M. GILLE André et M. F.LANG

Exposition de matériaux découverts aux Boulachons.

A 17h30 : Concert extérieur avec la Fanfare de Champagnole à l'Espace Girardot . Voir article page 18.

En cas de pluie, repli à l'église

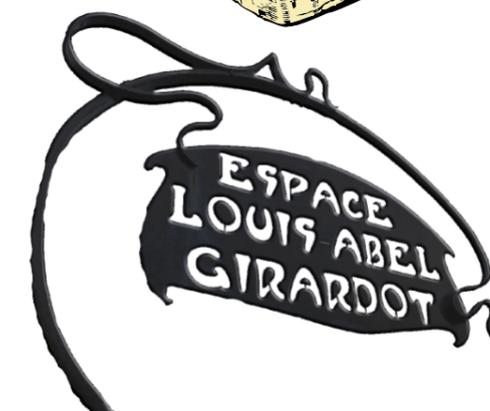
A partir de 18h30 : Apéro préparé par la Fée

Puis repas offert aux villageois : Cochon à la broche servi avec des frites, le tout préparé par Sam du Cabanon (Place de la gare de Chau des Crotenay).

Concours de Galette ménagère selon la recette traditionnelle, à retrouver page 20 de ce bulletin. A vos fours ! Et à nos palais pour le dessert !

Tout au long de la journée, vous pourrez vous rendre dans la **boîte à souvenirs de Patrice** !

L'équipe municipale remercie sincèrement M. et Mme Monnet-Poupon pour le don fait à la Commune d'un médaillon en plâtre de Syamour représentant la République, datant de 1884. Ce médaillon est très proche de celui réalisé en bronze l'année suivante pour le catafalque de Victor Hugo.



Louis Abel Girardot (1848-1937)
enfant de Châtelneuf
savant géologue, archéologue et historien.

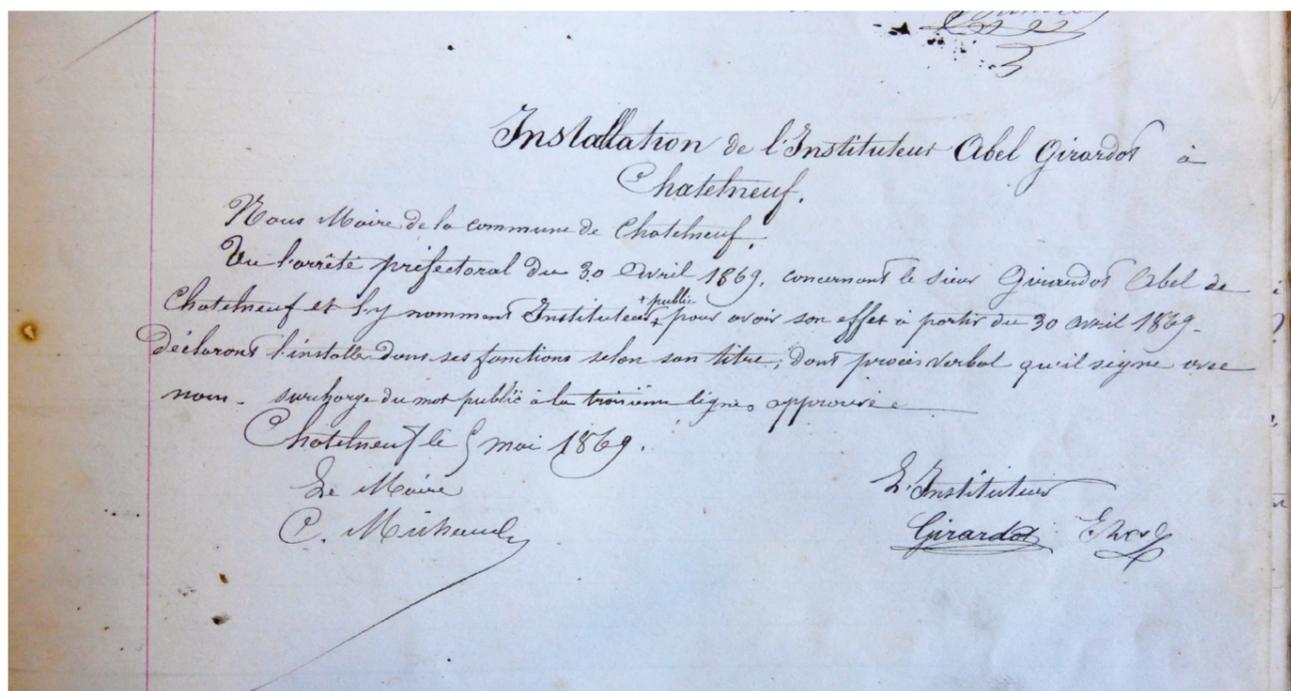
Louis Abel Girardot, né à Châtelneuf, était le fils de l'instituteur, Étienne Louis Girardot, et neveu du maire Alphonse Girardot. Très précocement porté sur les études, il se forma d'abord à la géologie qu'il étudia en Suisse à Zurich. Mettant en œuvre ses compétences ainsi acquises, le jeune Louis Abel réalisa des ouvrages très savants sur les différentes couches géologiques qui composent notre sous-sol. Il a, par exemple, répertorié méthodiquement chacune des strates de roche qui apparaissent sur la coupe de la tranchée du chemin de fer qui remonte des falaises de Syam vers le passage à niveau de La Billaude et dont l'observation peut être poursuivie en suivant la gorge du ruisseau de la Fougemaillé.

Ainsi, en prélevant des échantillons de chaque couche à l'aide d'un marteau de géologue, il a détaillé et décrit dans un immense tableau les différents fossiles qui les composent, et qui permettent de les déterminer et de les nommer avec exactitude.

Sa curiosité intellectuelle, adossée à son fort attachement pour sa commune et plus largement le territoire avoisinant lui ont très vite fait élargir le champ de ses investigations. Il est vrai que le fait d'observer d'aussi près le terrain amène inévitablement à s'interroger sur les traces humaines anciennes qui sont visibles par bribes : restes de constructions, objets enfouis, etc. et qui motivent les questionnements sur le passé... disons tout simplement sur l'histoire locale.

En 1876, il prend le poste d'instituteur du village à la suite de son père. Puis, il fut instituteur à Pannessières avant de devenir professeur d'histoire naturelle au lycée de Lons-le-Saunier, et fondateur du musée archéologique de la ville.

Durant ces années de vie à Châtelneuf, il accomplit un grand travail de recherches à travers des lectures, des études de documents, ainsi qu'à des activités archéologiques. Il entreprit notamment des investigations au Chatelet, solide bastion qui révèle des traces de fortifications que nous évoquerons plus longuement dans la suite de cet article.

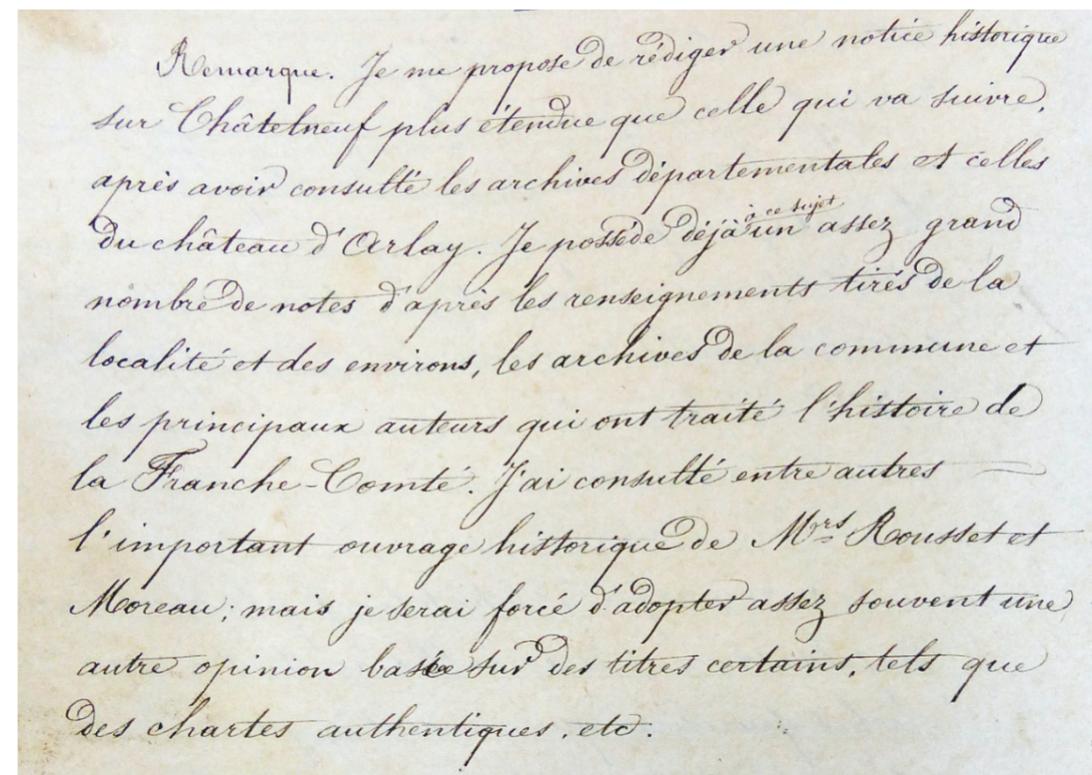


Procès verbal d'installation de l'instituteur Louis Abel Girardot à l'école de Châtelneuf en 1869
 Registre des délibérations du conseil municipal (déposé aux archives départementales du Jura)

Les archives départementales conservent un ensemble de documents manuscrits de Louis Abel Girardot, dont des manuscrits de ses recherches et réflexions, de ses publications, des éléments de correspondance. En reliant quelques-uns de ces écrits à des extraits des registres de délibération du conseil municipal de l'époque, on découvre des phases passionnantes de son parcours et on se rend compte de l'exceptionnelle valeur de cet érudit resté modeste et finalement trop mal connu.

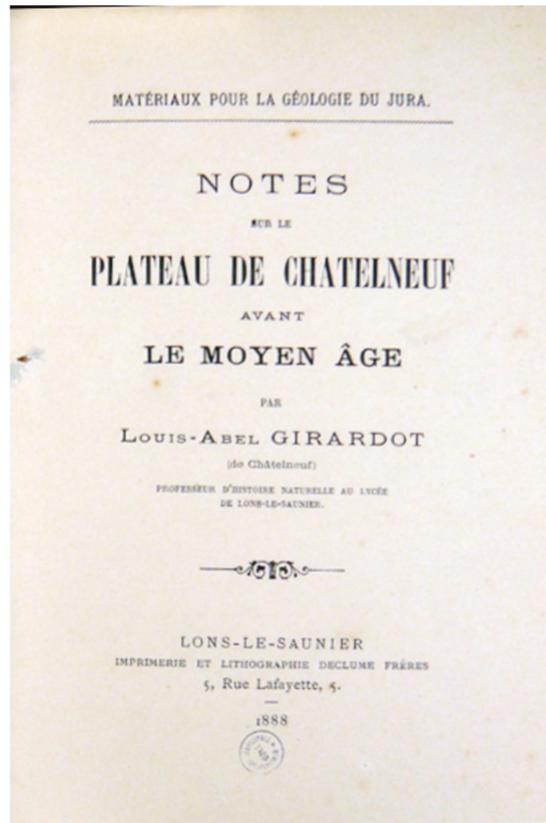
Ses recherches sur l'histoire locale

Nous allons citer et reproduire quelques extraits des notes manuscrites qui montrent le cheminement de la pensée de Louis Abel Girardot. On le voit installer des repères historiques précis en se basant sur des documents authentiques. Il dit son respect pour d'autres historiens du XIX^e siècle qui l'ont précédé et qui ont fourni un grand nombre de renseignements concernant le département du Jura, comme Désiré Monnier avec ses innombrables articles sur «les antiquités du département du Jura» et Alphonse Rousset avec son «Dictionnaire des communes». Mais il affirme vouloir prendre comme référence uniquement les documents originaux, de manière à éviter des interprétations incertaines, voire erronées.



L'image ci-dessus est un extrait de notes écrites de sa main en préparation d'un livre compilant tout ce qu'il a pu glaner comme éléments d'histoire se rapportant au village de Châtelneuf et de ses environs pour les périodes les plus reculées. Il exclut en effet la période qui va du Moyen Âge aux temps modernes. Ce livre paraîtra en 1868, imprimé par l'imprimerie Declume de Lons-le-Saunier et intitulé «Notes sur le plateau de Châtelneuf avant le Moyen Âge». On comprend dans ce choix qu'il est intéressé par les temps anciens que sa soif de reconnaître les traces laissées par des populations qui ont peuplé nos régions au cours de ces époques sera le fil conducteur de ses travaux tout au long de sa vie... et en tout premier lieu sur les terres de son cher village.

C'est ainsi que par la suite il se consacrera essentiellement aux palafittes (cités lacustres) tout juste découverts (à partir de 1883) à Clairvaux et sur les bords du lac de Chalain. L'eau ayant permis une étonnante conservation de nombreux restes archéologiques, témoignages rares sur la vie dans les villages des premiers pêcheurs et agriculteurs entre les années 4 500 et 500 avant J.-C.. On comprend que cet infatigable chercheur ait décidé d'en faire le but majeur de son activité... quitte à laisser sans suite ses premières trouvailles sur le plateau de Châtelneuf !



Ce livre de Louis Abel Girardot est un modèle de précision qui ne laisse pas de place à l'approximation ; de plus il est écrit dans un style clair qui rend sa lecture à la fois facile et passionnante. Nous ne pouvons que conseiller à tous les amoureux de notre territoire de le consulter ou mieux, de se le procurer.

On y trouve à la fois le récit des fouilles entreprises par lui-même sur différents sites du secteur, dont particulièrement celles du Châtelet de Châtelneuf, situé sur le côté gauche de la route qui mène à Pont-de-la-Chaux, mais aussi une foule de renseignements qu'il glané dans les écrits des historiens qui

l'ont précédé, dans les archives des communes et du département, dans des archives privées comme celles du château d'Arlay ou même en interrogeant les habitants à propos de trouvailles insolites restées dans les mémoires.

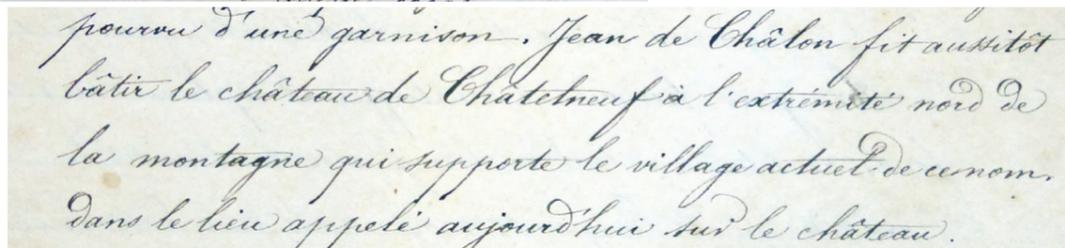
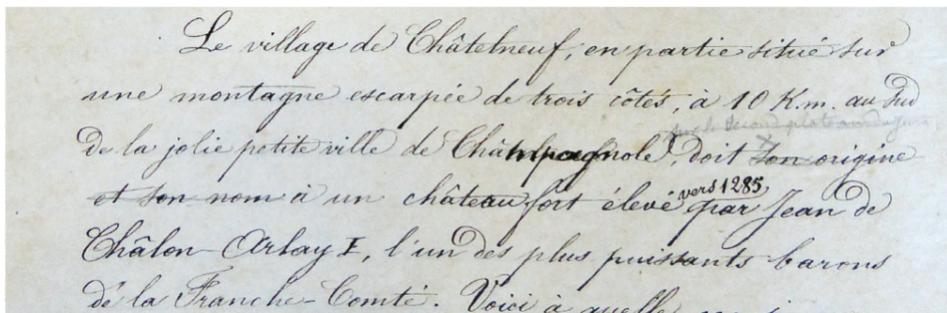
L'association ArchéoJuraSites en a fait une réédition à l'identique disponible à la vente. Pour cela, on peut se rendre à la salle d'exposition de l'association, 24 Grande Rue à Chaux-des-Crotenay ou passer directement par le site internet :

<http://www.archeojurasites.org>

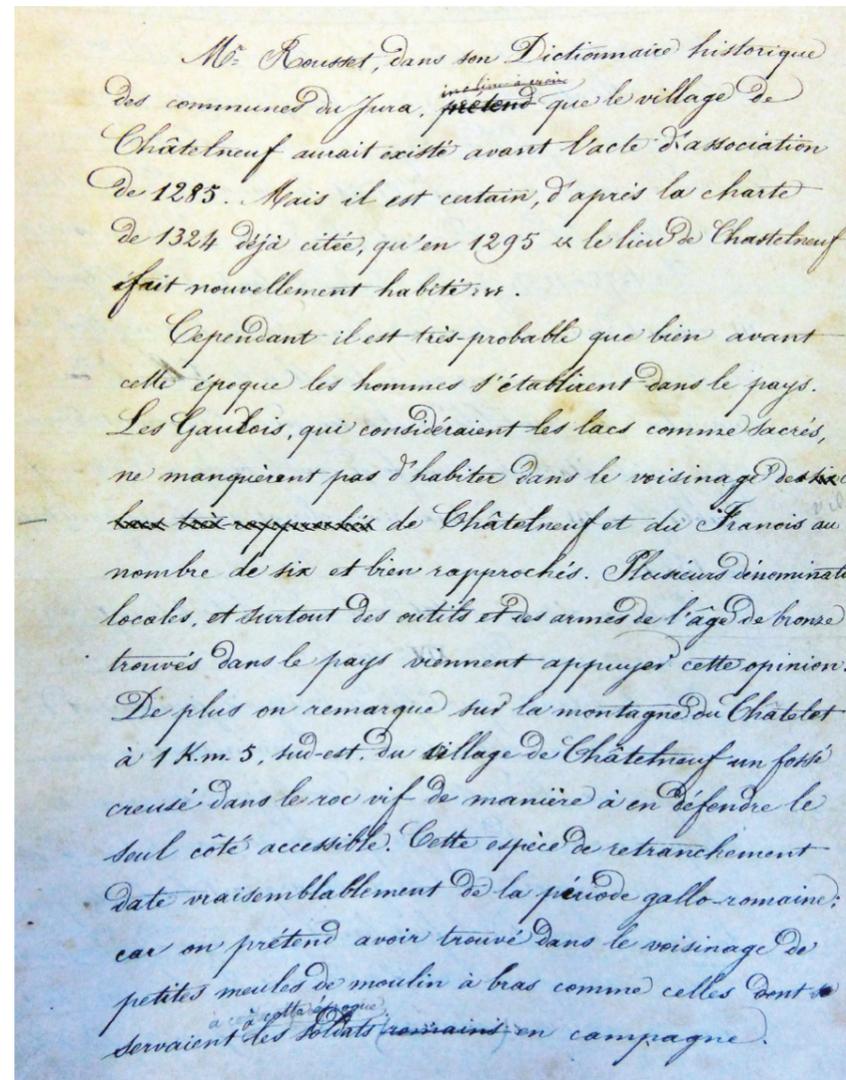
Le Châtelet de Châtelneuf dénommé parfois « le poste romain »

Au cours des années 1880, Louis Abel Girardot a pu entreprendre quelques fouilles sur ce site qui l'intriguait fortement. Il avait également été remarqué par son oncle, maire de la commune qui avait fait un courrier au préfet dans le but de signaler l'intérêt historique de ce lieu. Nous ignorons si la désignation qui figure même sur les cartes IGN de « Poste romain » a été motivée par les travaux de Girardot, ou si une tradition orale plus ancienne existait déjà, le considérant comme occupé à l'époque romaine...

Une hypothèse, prétendant que le nom de Châtelneuf démontre qu'il devait exister auparavant un autre château plus ancien qui aurait été situé précisément au Châtelet, n'est pas admise par Girardot. Ses observations ne l'ont pas conduit à trouver des ruines d'un quelconque bâti, et il a conclu qu'il s'agissait seulement d'un puissant bastion.



Louis Abel Girardot attribue la construction du château «neuf» à Jean de Chalon Arlay



La construction de ce nouveau château semble avoir été à l'origine de l'essor de l'agglomération, mais on ignore l'état du territoire avant 1285.

Pour Girardot, des populations étaient probablement établies dans le secteur car la présence des lacs constituait un fort tropisme.

L'intérêt de présenter des documents manuscrits de Louis Abel Girardot, par rapport au livre imprimé, est de sentir, par ses ratures et ses ajouts, les doutes et le souci d'exactitude qui animent leur auteur. Ainsi, en bas de page, il donne un argument solide pour attribuer l'occupation du Châtelet à des armées romaines : les meules de moulin à bras qui auraient été trouvées dans des lieux proches.

Et puis... sa rigueur scientifique le pousse à rayer le mot « romains » car, de fait, il ne met pas en doute ce qui lui a été rapporté, mais il ne dispose pas de ce matériel archéologique perdu, oublié, et donc il n'est pas possible de l'examiner et d'affirmer avec certitude une datation.

Des fouilles encourageantes

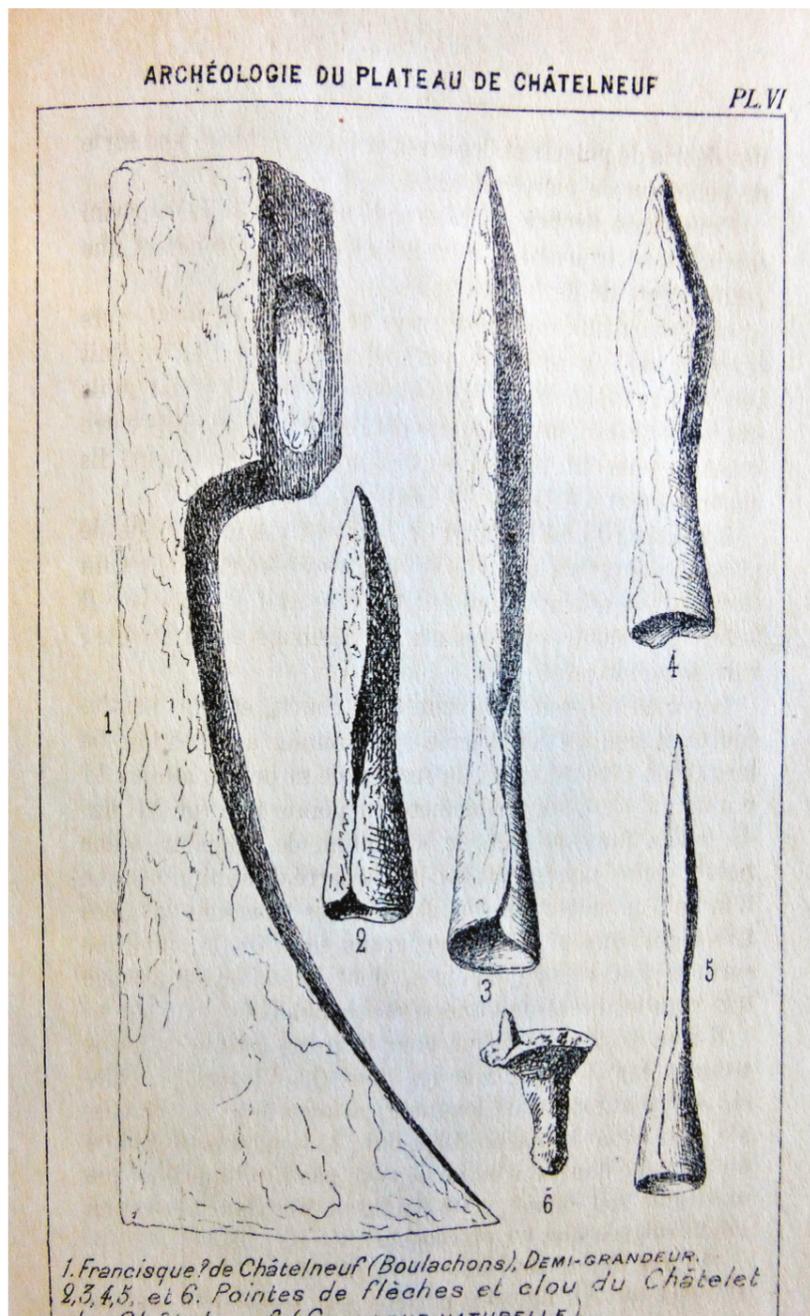
Louis Abel Girardot, ayant semble-t-il obtenu une petite aide financière entreprend, avec quelques ouvriers, de fouiller le fossé taillé dans la roche qui barre le côté accessible de la partie haute du relief et qui est en grande partie bouché par de la terre et des débris végétaux. Aucun objet, aucune arme, aucun tesson n'en sort, ce qui l'étonne.

Par contre, il creuse trois tranchées de fouilles perpendiculairement à la pente dans le talus qui surplombe le fossé et qui en renforce l'efficacité défensive. Là, il trouve plusieurs pointes de flèches ou d'armes de jet qu'il dessine méticuleusement. Il remarque que les pointes de ces armes sont émoussées et en conclut qu'elles ont effectivement été projetées lors d'une bataille, s'enfonçant dans le talus d'où il les a extraites.

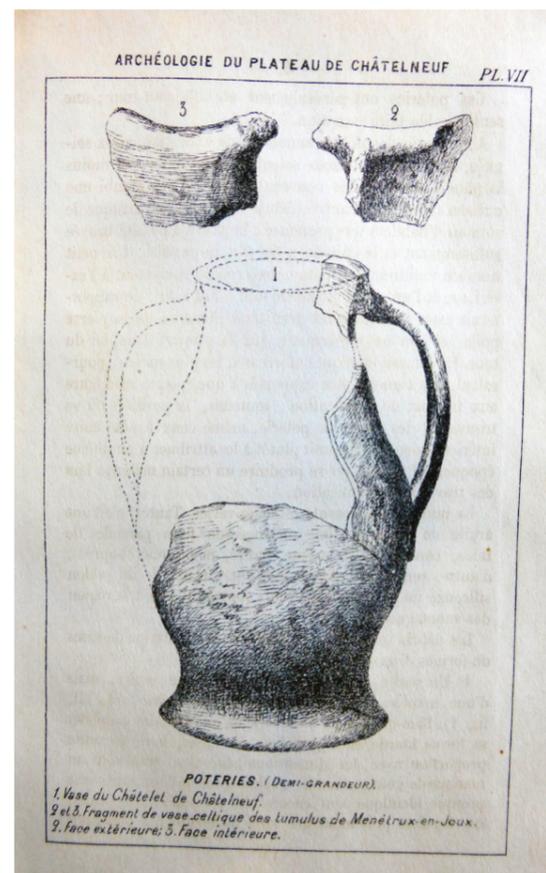
Plus haut, juste à l'arrière de ce talus, il découvre un foyer de grande taille duquel il retire d'autres éléments métalliques et des restes d'une poterie.

Contraint d'arrêter là ses investigations, il pense qu'il est en présence d'un puissant bastion romain et émet le souhait de voir ses recherches reprises ultérieurement par d'autres afin de comprendre quelle fut la raison d'être de cette place forte et surtout de pouvoir la situer dans l'immense fatras des guerres et affrontements qui ont traversé la région depuis les temps anciens jusqu'à la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV.

Tout près de là un lieu-dit porte le nom de Bataillard. C'est là un indice qui démontre qu'il y a eu en ces lieux une bataille qui est restée dans la mémoire des mots... mais laquelle ? à quelle époque ?



Planches dessinées par Louis Abel Girardot, figurant dans son livre, et présentant les artefacts sortis de ses fouilles au Châtelet.



Mise en garde :

Cet article ne doit en aucun cas susciter l'envie des lecteurs d'aller gratter le terrain à la suite de Louis Abel Girardot dans l'idée d'ajouter de nouvelles trouvailles au dossier. Les fouilles sauvages sont strictement interdites et elles nuisent terriblement à la connaissance historique, car en ôtant des éléments du sol, on retire des indices indispensables pour connaître, dater et comprendre. L'archéologie est affaire de spécialistes.

Daniel COULON
Membre d'ArchéoJuraSites
Instituteur à Le vaudioux en retraite.

Mystérieux parallélépipèdes de pierres ... ?

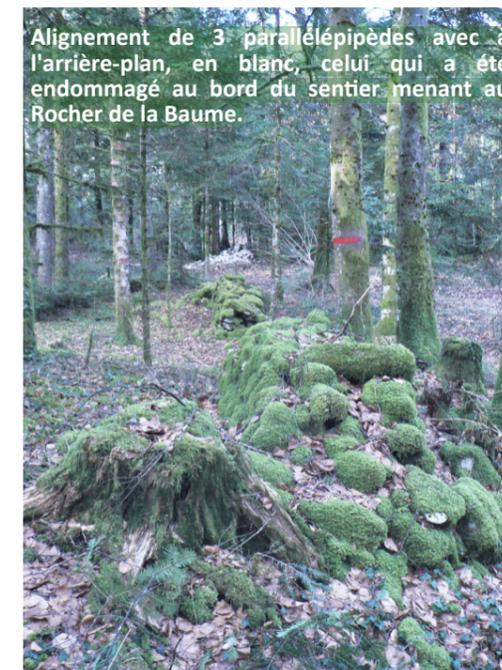
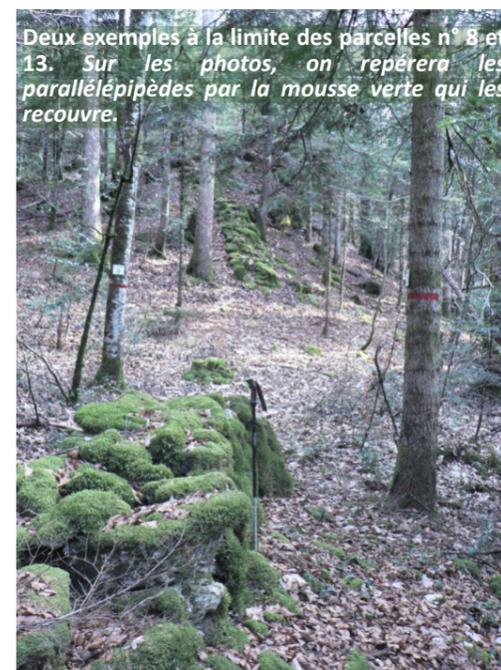
Avez-vous déjà remarqué ces constructions de pierres lors de vos balades ? Il s'agit de parallélépipèdes rectangles (ou pavés droits) construits par l'empilement et l'agencement de rochers calcaires. Nous en avons observé une vingtaine à plusieurs endroits : au Bois de Ban, près du Camp Romain et aux Pésières. La plupart ont les dimensions de 2 x 1 x 1 (longueur x largeur x hauteur, en m) et le pavé droit est parfait, si la conservation est bonne. Mais certains sont de grandes longueurs jusqu'à devenir de petits murs. Il s'agit vraisemblablement de bornes qui limitent une ou des propriétés anciennes. Mais nous faisons appel à vos connaissances pour sa-

voir exactement l'origine de ces constructions et leur âge.

Quelques photos ci-dessous illustrent les pavés droits pierreux à la limite Est de la parcelle n°13, Bois de Ban.

Notons pour terminer qu'une de ces constructions a été récemment endommagée par un engin (visible sur le chemin qui mène au Rocher de la Baume) ... nous profitons donc de cet article pour appeler les forestiers et les usagers de la forêt à la prudence, ce serait dommage d'abîmer ce patrimoine culturel !

Alain GIRARD et Philippe HENRY



Pour faire suite au très intéressant article « Géologie de Châtelneuf » publié dans Autour de Marianne n°5, je vous invite à une découverte du patrimoine souterrain de la commune.

Le Spéléo-Club du Jura (association domiciliée à Châtelneuf) étudie depuis plusieurs décennies les phénomènes karstiques du plateau, et a pu recenser et explorer plus de soixante grottes et gouffres, totalisant environ quinze kilomètres de galeries pénétrables.

Se situant sur la partie la plus élevée du plateau, le territoire de la commune de Châtelneuf ne présente pas de longs réseaux de grottes comme on en trouve du côté de Fontenu ou Mont sur Monnet. Il s'agit d'une zone de collecte des eaux pluviales, la partie amont du réseau dit « de Balerne » qui réurgit dans la reculée éponyme, comme le montre la liaison entre la perte du lac du Fioget et les sources prouvées par la coloration à la fluorescéine réalisée en 1980 par le club, pour le compte du Service Régional d'Aménagement des Eaux. Dix kilos de colorant ont été injectés... Les truites de la pisciculture du Moulin de Pierre ont frétilé pendant quelques jours dans des bassins verts-fluo du plus bel effet !

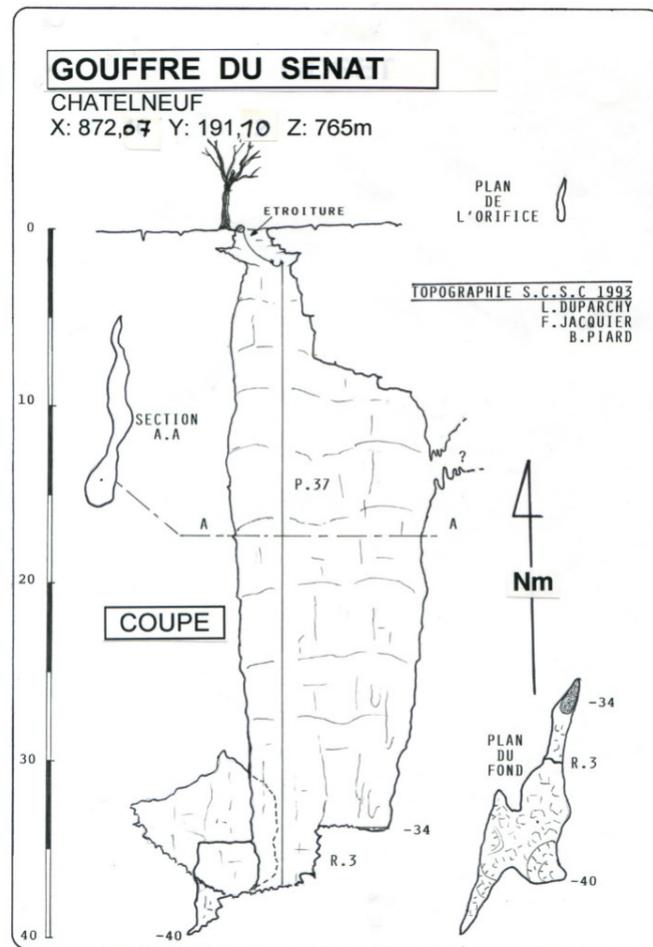
Mais surtout, le colorant a mis 110 heures pour parcourir environ 7 km (en ligne droite), pour un dénivelé de 220 mètres. Cette vitesse est considérée comme lente, et laisse à penser que le trajet souterrain de l'eau est ponctué de siphons et de nappes importantes. Une réserve d'eau sans doute très étendue, à quelques dizaines de mètres de profondeur... y compris au plus fort de la sécheresse.

Pour l'heure, aucun accès de surface au réseau n'a été découvert. Des tentatives de désobstruction de la perte du lac ont été entreprises, mais le travail est colossal. L'entonnoir est encombré de tonnes de cailloux !

Mais que connaît-on sur la commune de Châtelneuf ?

L'inventaire mentionne cinq cavités souterraines de plus de cinq mètres de développement :

- La grotte des Racines, au-dessus de « la Cadoule » qui, elle, s'ouvre sur la commune du Vaudouix, a été découverte en 2020 pendant le confinement. Il s'agit d'une grotte fossile, sans circulation d'eau, qui serpente à quelques mètres de la surface, pénétrable (à plat ventre !) sur une vingtaine de mètres.
- La cabane à Raquamoujard, bien connue au-dessus de la route forestière de la Grande Plaine. Simple boyau de 5 mètres conduisant à un élargissement, et une fissure débouchant en surface.



- Le trou du Sénat, au-dessus du lac du Fioget. Gouffre à orifice étroit débouchant sur un vaste puits vertical de 37 mètres. Petite circulation d'eau au fond qui s'infiltré dans une fissure étroite à la profondeur de -40 mètres.

- Le gouffre de la Faille, dans le même secteur que le Sénat a été exploré jusqu'à une profondeur de -50 mètres en 2005. Le risque de chute de pierres dissuade de tous travaux de désobstruction pour aller plus bas.

- La Lésine, près de l'intersection avec la route de Loulle, est la seule cavité sur le trajet théorique des eaux entre le Fioget et Balerne. Simple puits vertical étroit, pénétrable jusqu'à 16 mètres de profondeur.

Voilà tout ! C'est peu, mais ce n'est pas rien. Un jour peut-être la forêt livrera l'accès caché au mystérieux réseau souterrain de Balerne...



descente dans le gouffre du Sénat

Rémy LIMAGNE

N'oubliez pas de visiter

votre site web communal,

pour trouver les dernières

infos, les comptes rendus

des conseils municipaux,

les photos des évènements

locaux, les vidéos/

témoignages, les bulletins

municipaux depuis 1981,

etc.

www.châtelneuf.fr

Histoire de la photographie et de son évolution :

Il y a des milliers d'années, un scientifique irakien Ibn- al- Haytham (Alhazen) fait mention d'un appareil à sténopé (un trou de très faible diamètre percé dans une plaque de très faible épaisseur) dans son Livre d'optique en 1021.

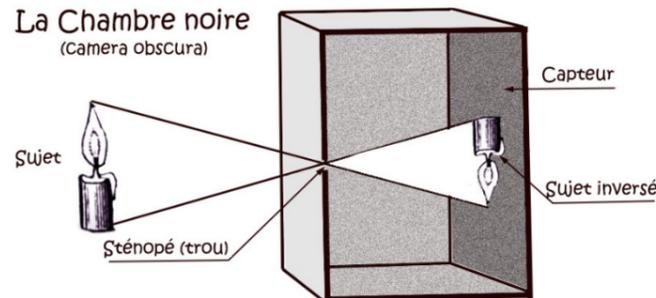


En 1514, Léonard de Vinci explique : « En laissant les images des objets éclairés pénétrer par un petit trou dans une chambre très obscure tu intercepteras alors ces images sur une feuille blanche placée dans cette chambre. [...] mais ils seront plus petits et renversés. », mais ce ne sera qu'en 1604 que le terme "camera obscura" (chambre noire) sera utilisé pour désigner ce mécanisme.

On attribue souvent l'invention du terme à Johannes Kepler (1571 - 1630), un mathématicien et astronome allemand, en 1685. Johann Zahn (chanoine, écrivain et astronome bavarois 1641 - 1707) a dessiné des schémas de la camera obscura dans son Oculus Artificialis Telediopticus Sive Telescopium. La Camera obscura est devenue populaire auprès des artistes, et particulièrement les artistes néerlandais pour les aider à dessiner des paysages et des portraits avec plus de précision.

La camera obscura est formée par une boîte ou une pièce sombre avec une petite ouverture sur un côté qui permet à la lumière de pénétrer. L'image projetée est inversée et peut être vue sur une surface plane à l'intérieur de la pièce sombre.

La Chambre noire (Camera obscura)



La photographie est née au début des années 1800 avec la découverte de la camera obscura, un appareil optique utilisé pour projeter une image inversée de l'extérieur sur une surface plane à l'intérieur d'une pièce sombre. Cet appareil est considéré comme l'ancêtre de la photographie moderne.

L'invention de la camera obscura a joué un rôle clé dans le développement de la photographie, en permettant la projection d'une image sur une surface sensible à la lumière. Cela a donné naissance à la photographie en permettant la capture permanente d'images.

Nicéphore Niépce, inventeur et photographe français né le 7 mars 1765 à Chalon-sur-Saône (71) et décédé le 5 juillet 1833 à Saint-Loup-de-Varennes (71), est considéré comme le père de

la photographie en raison de sa réalisation de la première image permanente en 1827. Il a travaillé avec Louis Daguerre sur le développement de la photographie et a été le premier à utiliser la camera obscura pour projeter une image sur une plaque sensible à la lumière.

Nicéphore Niépce a passé plusieurs années à expérimenter avec des techniques pour capturer et fixer une image. Il a finalement développé un processus appelé héliogravure, qui consistait à exposer une plaque de plâtre enduite d'une résine sensible à la lumière. Après plusieurs heures d'exposition, il a développé l'image en utilisant un mélange de bitume de Judée et d'huile d'olive.



Point de vue du Gras, première photographie par Nicéphore Niépce

Nicéphore Niépce a laissé un héritage durable en tant que pionnier de la photographie et son travail a été un pas important vers l'avènement de la photographie moderne.



En 1839, Louis Daguerre, peintre et inventeur français né le 18 novembre 1787 à Corneilles-en-Parisis (95) et mort le 10 juillet 1851 à Bry-sur-Marne (94), surtout connu pour son travail en

collaboration avec Nicéphore Niépce pour développer la photographie. Après la mort de Niépce, Daguerre a continué ses recherches et a finalement développé le daguerréotype dont le principe était de capturer une image sur une plaque en argent poli recouverte d'un revêtement d'iode, puis de la développer en utilisant une solution de mercure.



Le daguerréotype était une avancée significative dans l'histoire de la photographie, car il a permis la production d'images de qualité supérieure en comparaison avec les techniques précédentes. Cependant, il était coûteux et complexe à produire et n'a pas été largement utilisé pour la photographie courante.



Au cours des années suivantes, d'autres processus photographiques tels que le calotype et le collodion humide ont été développés, permettant la production de nombreuses copies d'une même image. Elles étaient deux des premières techniques de photographie sur papier.

Le calotype a été inventé en Angleterre en 1840 par William Henry Fox Talbot, né le 11 février 1800 à Melbury, dans le Dorset, et mort le 17 septembre 1877 à Lacock dans le Wiltshire.

Le processus impliquait la préparation d'une feuille de papier sensible à la lumière en la trempant dans une solution de sels de fer et d'iode. La feuille de papier était ensuite exposée dans un appareil photographique, puis développée en utilisant une solution de nitrate d'argent pour former une image positive en négatif.

Le collodion humide, également connu sous le nom de système ambrotype, a été inventé en 1851 et était un processus de photographie sur verre. La plaque de verre était enduite de nitrate d'argent et de collodion (solution d'éther, de nitrate d'argent et de nitrocellulose), puis exposée dans un appareil photographique. Après l'exposition, la plaque était développée en utilisant une solution de nitrate d'argent pour former une image positive en négatif.

Les deux techniques ont été très populaires pendant le milieu du XIXe siècle, mais ont été remplacées par des méthodes plus simples et plus rapides telles que le gélatino-bromure de cellulose à la fin du XIXe siècle.



L'avantage du gélatino-bromure de cellulose était qu'il permettait de produire des images plus nettes et plus claires avec un développement plus rapide et plus facile. Cette technique est devenue très populaire pour la production de négatifs de films et de photos de voyage et de famille.

Bien que la plupart des photographes professionnels aient abandonné le gélatino-bromure de cellulose au profit de techniques plus modernes telles que le numérique, il reste une méthode appréciée pour les artistes et les amateurs de photographie qui souhaitent créer des images à la main avec des techniques traditionnelles.

La photographie argentique est devenue dominante au XXe siècle, grâce à des améliorations dans les pellicules et les appareils photo. Le principe de la photographie argentique repose sur l'utilisation de la réaction chimique de l'argent pour produire une image permanente sur une surface sensible à la lumière.

Lorsqu'une photo est prise avec un appareil photographique argentique, la lumière passe à travers l'objectif et tombe sur la plaque sensible à la lumière, qui peut être un négatif de

verre ou de cellulose, ou du papier photographique. La lumière exposée réagit avec les sels d'argent sur la plaque sensible, ce qui forme une image en négatif.



Le négatif est ensuite développé en utilisant des réactifs chimiques pour produire une image positive sur papier ou sur verre. Ce processus peut être effectué en laboratoire ou chez soi en utilisant des kits de développement.

La photographie argentique est devenue de moins en moins populaire au fil des ans avec l'avènement de la photographie numérique.

À la fin du XXe siècle, la photographie numérique a commencé à remplacer la photographie argentique en raison de sa commodité, de sa qualité d'image améliorée et de la facilité de partage des images numériques. Le principe de la photographie numérique est de capturer et de stocker une image en utilisant un capteur numérique au lieu de la plaque sensible à la lumière utilisée dans la photographie argentique.

Lorsqu'une photo est prise avec un appareil photographique numérique, la lumière passe à travers l'objectif et tombe sur le capteur numérique, qui est formé de milliers de photodiodes sensibles à la lumière. Les photodiodes convertissent la lumière en signaux électroniques, qui sont ensuite traités par un processeur pour produire une image numérique.

L'image numérique peut être enregistrée sur un support de stockage numérique, comme une carte mémoire ou un disque dur, et peut être modifiée et retouchée en utilisant des logiciels de traitement d'images.

Les images peuvent également être imprimées sur papier ou sur d'autres supports.

La photographie numérique offre plusieurs avantages par rapport à la photographie argentique, notamment une plus grande flexibilité, une précision et une rapidité accrues, ainsi qu'une réduction des coûts et des déchets. C'est pourquoi elle est devenue la méthode de prise de vue la plus populaire aujourd'hui.

En conclusion, l'évolution de la photographie a considérablement changé la façon dont nous percevons et documentons le monde qui nous entoure, c'est le moyen de capturer et de partager des moments uniques, de transmettre des idées et de faire connaître des histoires à un public mondial.

Un concert de Batterie Fanfare à CHÂTELNEUF en septembre.

Une Batterie Fanfare vous propose un concert le **samedi 9 septembre** prochain à l'occasion de la Fête de notre village.

Qu'est-ce qu'une Batterie Fanfare ? C'est une formation musicale composée d'instruments naturels (pour faire simple, nous jouons sur les harmoniques mais nous n'avons pas toutes les notes de la gamme). Tambours et percussions diverses, trompettes de cavalerie, clairons, cors, et quelques basses : Trompette basse, clairon basse, soubassophone (le grand truc qui ressemble à une parabole). Lors de nos concerts, nous avons aussi une basse électrique et une batterie.

Les Batteries Fanfares ont un grand répertoire de musique militaire, mais pas seulement. Nous sommes bien-sûr appréciés lors des diverses manifestations patriotiques, mais le répertoire s'est élargi au fil du temps, pour aborder toutes sortes de musiques (cha-cha, boléro, twist, rock...).

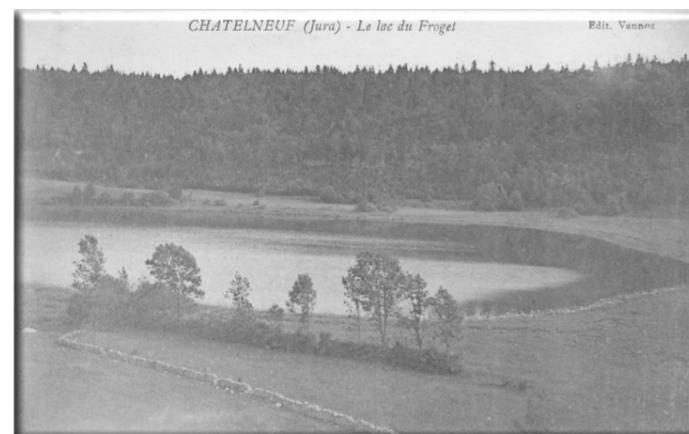
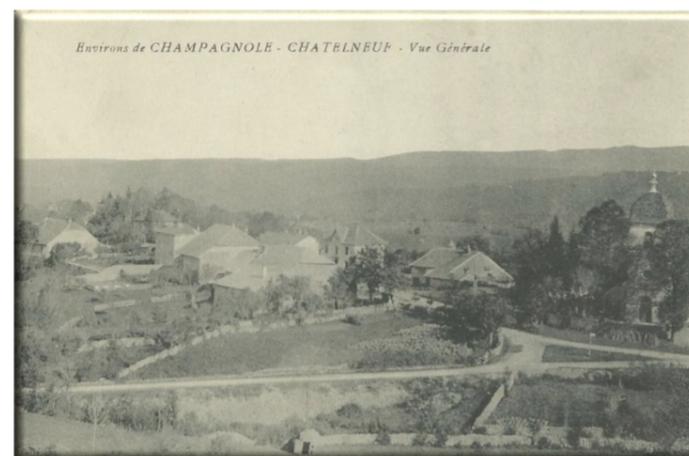
C'est ce que nous vous ferons découvrir le samedi 9 septembre. Nous sommes environ 20 musiciens et venons de l'Harmonie de CHAMPAGNOLE et de la Batterie Fanfare de VERS EN MONTAGNE, l'Écho des Campagnes.

Je joue du cor naturel (et accessoirement du clairon) dans les deux formations et également du cor d'harmonie au sein de l'Harmonie de CHAMPAGNOLE.

Françoise TONY

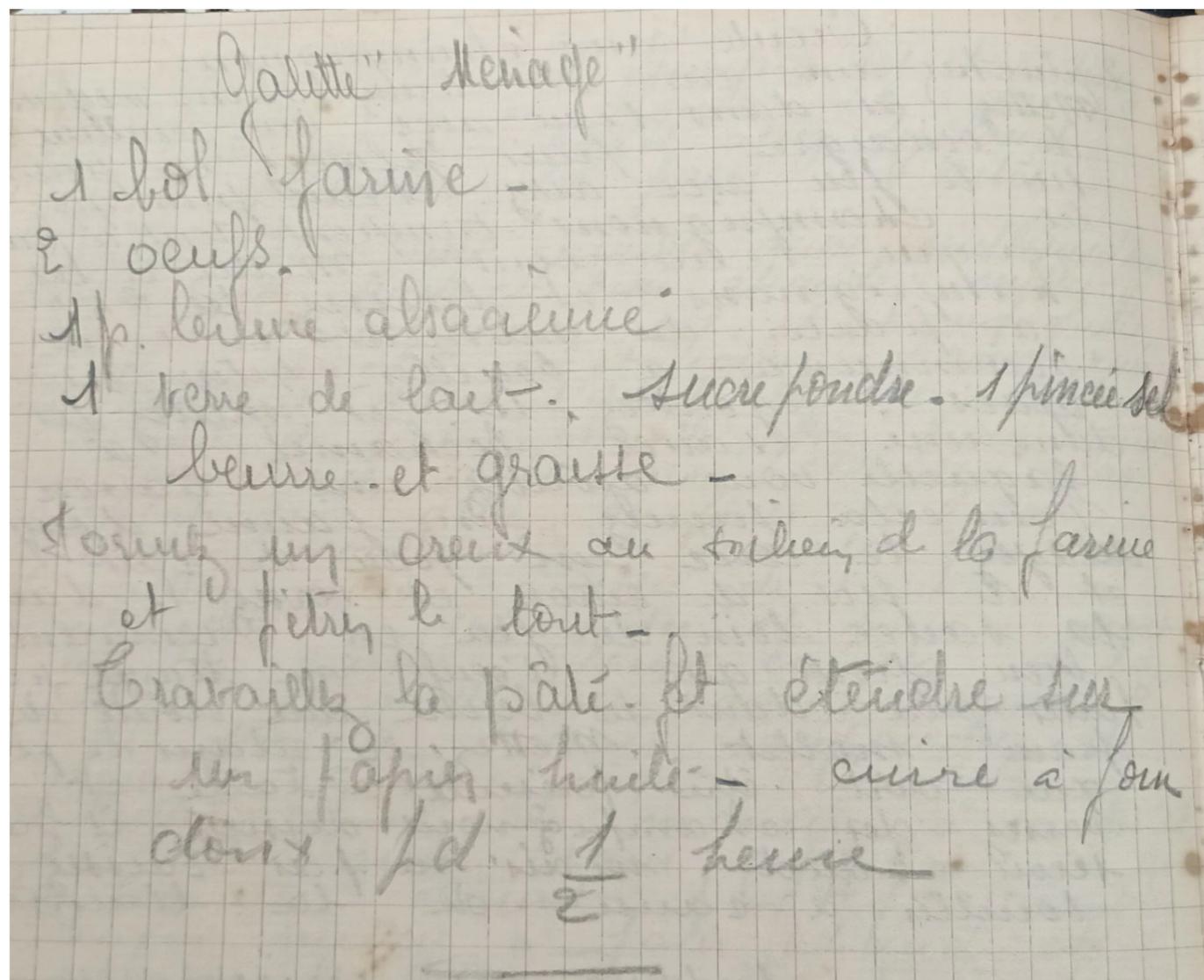


juin 2022, ouverture de la fête de CHAMPAGNOLE, place de l'église.



Envoyez vos documents à fomine@free.fr ou pour me contacter.

Pascal FOMINE



Il s'agit de l'authentique recette de la "galette de ménage" qu'on préparait à Châtelneuf pour la fête du village.

Deux choses à préciser:

- ▶ Utiliser de la levure de boulanger (ou levure de bière), laisser reposer le tout dans le four avant cuisson.
- ▶ Badigeonner avant d'enfourner la pâte avec un œuf battu, elle étincellera.

La tradition voulait que les familles dégustent la galette avec les visiteurs.

La galette réussie doit garder un aspect un peu dur et non soufflée, à l'image des gens de ce pays...

Concours et dégustation à la fête du 09/09 à Châtelneuf, à vos fourneaux!

Stéphane VANNOZ

La plantation des fleurs à Châtelneuf est devenue une routine pour nos jardiniers et c'est ce qu'il leur plaît.

Un grand merci à la commune de Châtelneuf de nous solliciter fidèlement chaque printemps.

Les arrosages du mardi sont ensuite vécus comme un petit rendez vous festif de l'été qui nous réunit.



Théâtre à la ferme : La France profonde a été jouée par la Grosse situation

"C'est quoi ce pays dans lequel nous vivons ? C'est quoi cette France profonde, théâtre de nos vies intimes ? De quelle profondeur s'agit-il ? Qu'est-ce qu'on sème de profond dans ce pays ? Qu'est-ce qui y pousse ?"

Ce 12 mai, RDV à la ferme de la Marche Dessus ! Accueillis par la famille Blondeau les 125 spectateurs (dont 40 castelneuviens) ont découvert ce bijou de mise en scène, cette originalité de spectacle dans des lieux inédits et ce remarquable jeu d'acteurs !

Pour la mise en bouche et à l'issue, des crêpes et des boissons ont été préparées et servies par la Fée, organisatrice de cette soirée.



Espace Syamour

Les Va-t'en Rêves ont mené l'enquête à Châtelneuf

Les répliques ont fusé en escadrilles à l'Espace Syamour, dans la soirée du samedi 10 juin, avec la troupe des Va-t'en Rêves dans la pièce *Tout feu tout femme* mise en scène par Evelyne Pianet, l'une des comédiennes. Le public nombreux (de Châtelneuf et des environs) a jubilé devant les joutes oratoires à la fois pétillantes et cruelles. A l'issue de ce « dîner de conne » bien arrosé, Judith saura-t-elle enfin laquelle de ses copines a couché avec son défunt mari ? Pour le savoir, allez à l'une des représentations !

Cette soirée s'inscrivait dans le programme d'animations conçu par la commune de Châtelneuf. Un moment d'échanges convivial s'est prolongé autour d'un buffet.



CENSEAU - Jeudi 22 juin 21h - en ouverture du FESTI'REVES.

MOREZ - Samedi 1^{er} juillet 20h30 - Espace Lamartine.

La commune est partiellement éligible à la fibre. (il manque des poteaux pour le reste du village !!!)

Vérifiez si vous pouvez être reliés à la fibre : <https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-JURA>

Ma Checklist

POUR UN BON RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE
JE SUIS MON AVANCEMENT AU FUR ET À MESURE EN COCHANT LES CASES
si nécessaire :

1) Je suis éligible à la fibre optique

2) Je me renseigne auprès du syndic de copropriété

3) Je demande l'accord écrit du propriétaire

4) J'ai choisi mon opérateur

5) J'ai souscrit une offre auprès de ce dernier

6) J'ai convenu d'un RDV pour mon raccordement

J7 JE PRÉPARE MON RDV

Je définis dans quelle pièce installer ma prise terminale optique (proche TV, proche prise existante, etc)

A l'extérieur de mon logement

Je repère où passe mon câble téléphonique actuel (privilégier un chemin identique pour la fibre optique)

Si possible, je m'assure que le parcours sera réutilisable pour éviter un échec d'intervention

A l'intérieur de mon logement

Je définis le chemin que va prendre le câble de fibre optique jusqu'à l'emplacement de la prise terminale optique (en apparent - collé ou agrafé, sous une goulotte, dans une plinthe...)

Éventuellement si des perçages sont nécessaires j'identifie les zones en évitant les dalles, les fenêtres ou les portes...

! Je donne mon numéro de téléphone lors de la prise de rdv pour être joignable par le technicien pour le raccordement. Je note le numéro de dossier en cas de besoin.

J LE JOUR DU RDV

Je suis joignable sur mon téléphone et présent à mon domicile le temps de l'intervention

En arrivant le technicien doit :

- Vous présenter sa carte professionnelle,
- Vous indiquer pour quelle société et quel opérateur il travaille

J'expose le parcours précédemment défini. Après échanges et préconisations du technicien, **je valide** le parcours définitif.

J'accompagne le technicien durant toute l'intervention pour vérifier sa conformité

En cas de perçage de façade (pour faire entrer le câble dans votre domicile) :

- Un accord écrit du propriétaire est obligatoire
- Je choisis l'emplacement et veille à la bonne réalisation des travaux

! Il ne faut pas utiliser le câble téléphonique comme aiguille lors du tirage de la fibre optique. Si ce câble casse (ou est coincé), vous n'aurez pas la fibre et plus le téléphone / l'ADSL.

J À LA FIN DU RDV

Je vérifie que :

La connexion internet est opérationnelle

Le technicien a nettoyé son chantier

Si tout est conforme, alors :

Je signe le PV de fin d'intervention

Si on me le propose, je donne une note de l'intervention réalisée

Plus d'infos ?
• Comment accéder au Très Haut Débit

FORUM OPÉRATEURS

La Fibre arrive chez vous à Châtelneuf

L'ADSL n'est pas éternel, passez à la fibre

Nous vous attendons pour échanger avec vous sur votre éligibilité, pour répondre à toutes vos questions concernant votre raccordement à la fibre optique et découvrir les opérateurs présents sur le réseau.

RDV le vendredi 6 octobre à la salle des fêtes
1 Bis rue Tram, 39300 Sirod
De 16h à 18h30

Sont conviées, les communes de :

Le Vaudioux, Pillemoine, Loulle, Cize, Châtelneuf, Sirod, Lent, Conte, Bourg de Sirod
Gillois, Crans, Supt, Chapois, Andelot-en-Montagne, Valempoulières, Montrond
Les Nans, Equevillon, Vers-en-Montagne, Le Pasquier, Le Latet, Le Larderet
Vannoz, Saint-Germain-en-Montagne, Moutoux, Ardon, Aresches, Montmarlon
Molain, Besain

www.prisme-fibre.fr

JOURNÉE CITOYENNE

NETTOYAGE DU BIEF DU FAUCON

ORGANISÉE CONJOINTEMENT PAR LES COMMUNES
DE CHÂTELNEUF ET DU VAUDIOUX

03.84.51.61.97 - 03.84.51.64.34

Pour une bonne organisation, merci de
vous inscrire auprès de votre mairie



SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023

9 h 00 - 16 h 30

RDV 8 h 45 Parking de l'église du Vaudieux

COLLATION OFFERTE PAR LES MAIRIES
PRENEZ DES GANTS ET DES CHAUSSURES FERMÉES
(ACTION REPORTÉE EN CAS DE MAUVAIS TEMPS)

Action soutenue par:



*Fête
du village
2023*

Samedi 9 septembre

Châtel trocs

Paroles de Mémoires

Conférences / Expo Archéologie

Batterie fanfare de Champagnole

Apéritif Repas Buvette*

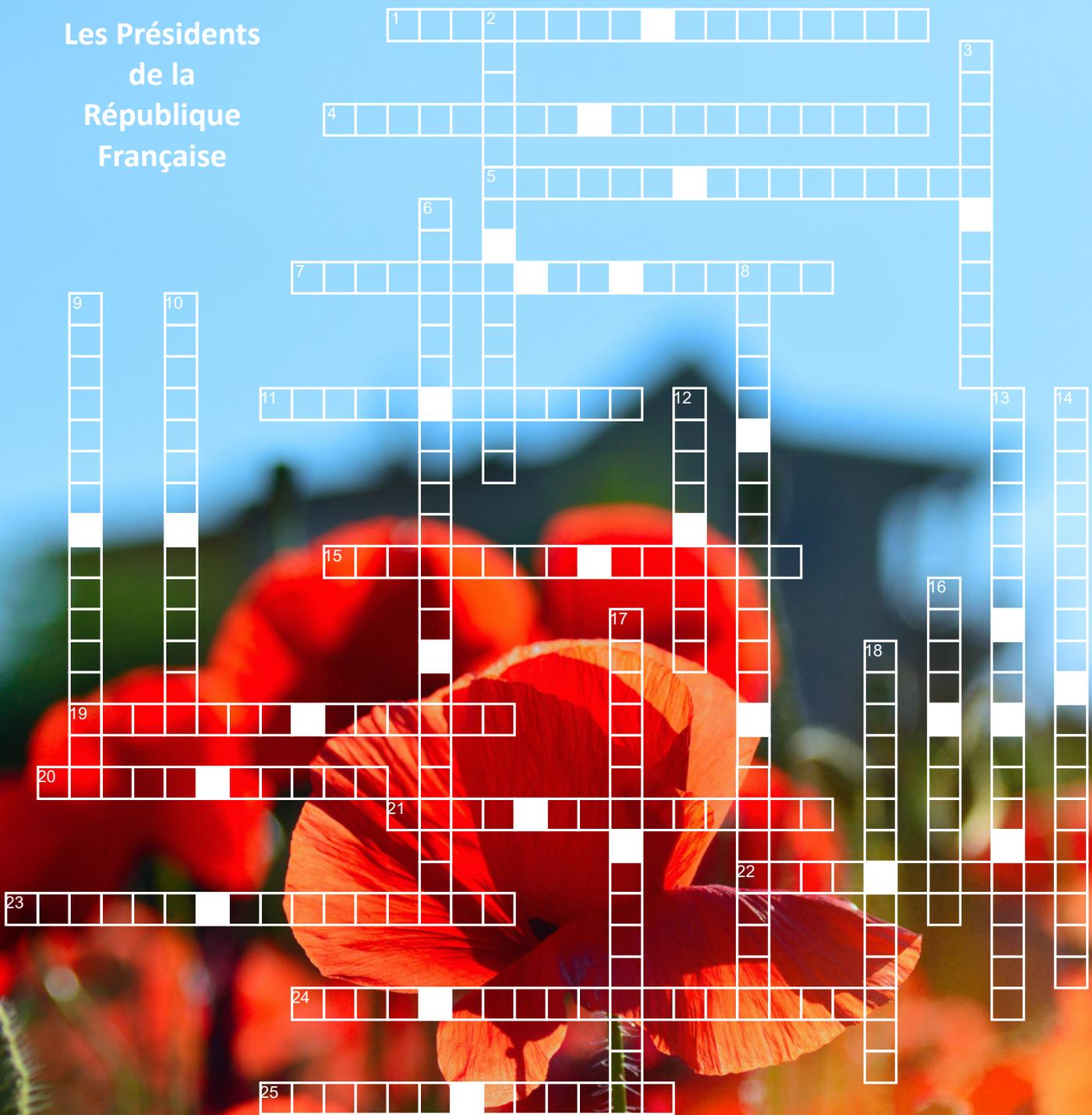
Concours de galette



* S'inscrire avant le 31 août pour une bonne organisation
mairie@chatelneuf-jura.fr ou 03.84.51.61.97



Les Présidents de la République Française



- | | | | | | |
|----|-----------|-----|--------------|-----|------------------|
| 1. | 2012-2017 | 10. | 1947-1954 | 19. | 1871-1873 |
| 2. | 2007-2012 | 11. | 1899-1906 | 20. | 1895-1899 |
| 3. | 1879-1887 | 12. | 1954-1958 | 21. | Févr à Sept 1920 |
| 4. | 1981-1995 | 13. | 1873-1879 | 22. | 1931-1932 |
| 5. | 1906-1913 | 14. | 1920-1924 | 23. | 1924-1931 |
| 6. | 1974-1981 | 15. | 2017 - ????? | 24. | 1894-1895 |
| 7. | 1958-1965 | 16. | 1887-1894 | 25. | 1932-1946 |
| 8. | 1848-1851 | 17. | 1969-1974 | | |
| 9. | 1913-1920 | 18. | 1995-2007 | | |

Pascal FOMINE

1. FRANÇOIS HOLLANDE 2. NICOLAS SARKOZY 3. JULES GRÉVY 4. FRANÇOIS MITTERRAND 5. ARMAND FALLIÈRES 6. VALÉRY GISCARD DESTAING 7. CHARLES DE GAULLE 8. LOUIS NAPOLÉON BONAPARTE 9. RAYMOND PAINCARRÉ 10. VINCENT AURIOL 11. EMILE LOUBET 12. RENÉ COTY 13. PATRICE DE MAC MAHON 14. ALEXANDRE MILLERAND 15. EMMANUEL MACRON 16. SADI CARNOT 17. GEORGES POMPIDOU 18. JACQUES CHIRAC 19. ADOLPHE THIERS 20. FÉLIX FAURE 21. PAUL DESCHANEL 22. PAUL DOUMER 23. GASTON DOUMERGUE 24. JEAN CASIMIR-PERIER 25. ALBERT LEBRUN